

LÀ OÙ LA TERRE A
TREMBLÉ,
ELLE TREMBLERA DE
NOUVEAU



“LÀ OÙ LA TERRE A TREMBLÉ, ELLE TREMBLERA DE NOUVEAU”

cette loi naturelle - souvent mise en avant par les scientifiques comme un repère important d'un aspect de l'évaluation sismique reposant sur l'identification et la localisation des séismes du passé, comme du présent et donc des failles qui les ont généré- est considérée comme une étape fondamentale dans la prévention du risque sismique.

S'il est, en effet, impossible de prévoir avec exactitude un séisme c.-à-d. quand la Terre tremblera, on a une idée plus ou moins exacte et on peut tenter - à peu de choses près et tenant compte des cycles sismiques qui peuvent varier d'une région à une autre là "Où elle risque de trembler de nouveau".

Haïti, - 3ème pays le plus à risque du monde et avec la plus haute côte de vulnérabilité parmi les îles (World Risk Report 2020, PNUD 2008)- vient de connaître en 4 jours une succession de secousses, dont pas moins de soixante-quinze (75) (Le Nouvelliste, [la1ere.francetvinfo.fr/martinique](https://www.1ere.francetvinfo.fr/martinique) 2022), allant au-delà des zones touchées par le tout récent séisme dévastateur du 14 Août 2021 d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle Richter qui avait frappé la Péninsule du Sud et occasionné des pertes et dommages d'un total de 1,620,071,414 \$ US au pays (Haïti – MPCE/ PDNA 2021).

Apparemment depuis 2020 soit dix ans après le séisme du 12 Janvier 2010, Haïti semble être placé dans un cycle d'épisodes de séisme susceptible d'entraîner de forts dégâts matériels et des pertes humaines. "Le Grand Sud (la Péninsule du Sud recouvrant les Départements du Sud, des Nippes et de la Grande Anse) est en train de se réveiller sismiquement" avance le Dr Eric Calais (Le Nouvelliste 26 Janvier 2022), sismologue spécialiste des questions de séisme en Haïti, comme pour faire écho à ce nouveau cycle apparent de séismes.

Dans ce contexte, la culture du risque en général et celle du risque sismique en particulier se pose de plus en plus comme un enjeu important pour le gouvernement du Premier Ministre Ariel Henry qui devrait rechercher à intégrer durablement la résilience à la menace sismique dans ses efforts de développement malgré une mission politique étroite en liaison à sa nature de gouvernement de transition ; cela d'autant plus que les secousses se produisent à répétition. On comprend aisément que dans cette perspective, l'éducation de la population, c'est-à-dire l'apprentissage des gestes et comportements à adopter en cas de séisme et la mise en place de cet apprentissage dans un projet solide, est primordiale.

Institutionnellement, la question de la vulnérabilité en lien à la menace sismique se présente chez nous comme une composante de la gestion du risque qui se met en œuvre dans le cadre de plateformes inter-institutionnelles, de nature interministérielle et multi-partenariale.

Le dispositif institutionnel de gestion du risque sismique, piloté par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales qui a actualisé depuis 2019 le Plan National de Gestion des Risques et des Désastres (PNGRD) pour l'horizon 2030 (Gouvernement d'Haïti/MICT/MPCE 2019) confirme le mécanisme du Système National de Gestion du Risque (SNGR) qui consiste en une relation organisée, coordonnée et harmonieuse d'entités publiques et de la société civile qui, en raison de leurs compétences et activités sont liées aux différents aspects de la prévention, mitigation et réponse aux désastres.

Le SNGR se présente surtout comme un réseau d'ordre national avec répliques dans les niveaux départementaux et municipaux et son but est de promouvoir l'exécution et l'application de la politique nationale de gestion du risque au moyen de la réduction de la vulnérabilité et il est conçu pour opérer à tous les niveaux du territoire de manière décentralisée et continue.

Se retrouve au sommet du SNGR le Comité National pour la Gestion des Risques et des Désastres (CN-GRD) qui est constitué des titulaires des Ministères (MICT/DPC, TPTC/BME/SEMANAH, MSPP, MARNDR/, MPCE/CNIGS et MDE/ONQEV, Affaires Sociales, Justice/Police) et de la Croix-Rouge Haïtienne (CRH). Il est présidé par le Premier Ministre ou par le Ministre de l'Intérieur par délégation du Premier Ministre. Le CNGRD est l'instance responsable des grandes orientations, des décisions, de la mise en place, de l'application ainsi que du suivi des actions du PNGRD.

On retrouve, par après: (ii) le Secrétariat Permanent de Gestion des Risques et des Désastres (SPGRD) chargé de la mise en œuvre, au niveau national, du PNGRD et constitué de techniciens issus des différents Ministères concernés, de la CRH et de certaines ONG intervenant dans la question des risques et désastres;

(iii) le Comité Consultatif de la Société Civile et le Groupe d'Appui de Coopération Internationale: instance de consultation venant en appui au travail du SPGRD et dont l'une des principales tâches est d'aider, en cas d'une catastrophe, à la coordination de l'aide en nourriture et la mobilisation des ressources financières etc; (iv) le Centre National d'Opérations et d'Attention aux Urgences ou COUN (coordination des programmes de préparation, réponse aux urgences, sécurité, secours, premiers soins, réhabilitation etc) avec des représentations départementales (COUD) ; (v) les Comités Départementaux, Communaux et Locaux: entités chargées des aspects opérationnels du PNGRD à l'échelle du Département, de la commune et des sections communales.

En relation à ce dispositif interinstitutionnel multirisque de l'Etat haïtien, le Ministère de l'Environnement (MDE) se positionne beaucoup plus en amont au niveau des activités de préparation et de prévention particulièrement la gestion de l'aléa sismique via la fourniture d'information devant faciliter la prise de décisions.

Le MDE a mis en place depuis 2009 l'Observatoire de l'Environnement et de la Vulnérabilité (ONEV) devenu depuis 2020 ONQEV pour refléter la recherche de la qualité de l'Environnement. Une idée derrière est que cet observatoire doit s'appuyer sur des mécanismes institutionnels garantissant non seulement l'alimentation des systèmes d'information, mais leur exploitation avancée en terme d'analyse, mais aussi en terme de support opérationnel à la planification des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation rationnelle.

Une action peu connue au niveau national et à mettre au crédit du MDE à travers l'ONEV est la mise en place de 2012 à 2017 avec les fonds propres du Ministère et de ressources externes d'un réseau de stations sismiques complet (Port-au-Prince, Jacmel, Jérémie, Cap-Haïtien, Port de Paix etc.) pour la surveillance sismique à l'échelle nationale et transférée au service de l'Unité Technologique de Sismologie (UTS) relevant du Bureau des Mines et de l'Energie/MTPC.

Chaque station est équipée d'un sismomètre, d'un anémomètre, de panneaux solaires et d'une antenne parabolique pour des signaux par satellite et le tout relié à un ordinateur permettant à l'UTS d'enregistrer en temps réel les manifestations des séismes même les plus mineurs du point de vue amplitude et de publier des bulletins de conjecture où apparait le logo ONEV reflétant la contribution du MDE à l'effort inter-agences consacré par le PNGRD.

Le MDE considère dans ce contexte que l'école, comme institution de base, doit jouer un rôle important dans toute initiative de réduction sur une large échelle de la vulnérabilité du risque sismique en Haïti. C'est, selon ce Ministère, une forme d'Education Relative à l'Environnement (ERE) à appliquer a ce type de risque.

L'ERE est d'ailleurs consacrée par les dispositions légales de notre Droit interne. Le Décret Cadre du 26 Janvier 2006 sur la Gestion de l'Environnement et de Régulation de la Conduite des Citoyens pour un Développement Durable l'identifie comme l'un des instruments du Système National de Gestion de l'Environnement en la déclarant matière obligatoire à tous les niveaux d'enseignement du système national d'éducation (article 75). Le récent Décret du 15 Janvier 2021 portant Intégration de l'Education Relative à l'Environnement dans le Système Educatif Haïtien a confirmé cette disposition en son article 5 pour proclamer, par après, dans son article 6 que “ des cours sur l'environnement et le civisme seront intégrés dans le cursus scolaire haïtien et toucheront toutes les communautés scolaires, universitaires, techniques et professionnelles. Ils fourniront la possibilité d'acquérir des compétences nécessaires, d'appréhender le sens des valeurs citoyennes ...”

En effet, l'ERE, cheville ouvrière du Développement Durable, doit donc susciter le besoin de découvrir, d'explorer, de refléter, et de résoudre les problèmes par des actions concrètes, par des agissements positifs, par des prises de décision de changer des comportements et des attitudes et doit être dispensée à presque tous les niveaux d'éducation formelle et non formelle.

Chez nous, bien qu'elle fasse partie intégrante de l'Éducation au Développement Durable, l'Education au Risque et à la Résilience Sismique (ERRS) est encore - à la lumière d'une masse critique d'élèves à former pour avoir un impact significatif en termes de changement de comportement au niveau de la société, - peu diffusée et non systématisée dans le milieu scolaire malgré certaines avancées notoires sur lesquelles on peut capitaliser pour susciter des changements dans un univers en transformation rapide que représente la Terre d'Haïti qui ne cesse de trembler.

En attestent, dans ce contexte:

(i) les dispositions du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) dans le cadre des réformes de l'enseignement portant institutionnalisation d'une Série dénommée "Sciences de la Terre et de la Vie", d'une Commission Nationale Scientifique du Curriculum et tout récemment la mise sur pied d'une Commission de sensibilisation et d'éducation aux risques de catastrophe que pourraient causer "les aléas sismiques cycloniques";

(ii) le Projet de sismologie éducative, pour former des "sismo-citoyens", issu d'un partenariat avec le Laboratoire Géoazur de l'Université de Nice/France avec le Collège Catts Pressoir de Port-au-Prince/Haïti (Jean-Luc Berenguer, Guy Etienne, Julien Balestra 2020).

Promouvoir l'intégration accélérée de la question de l'ERRS dans les sections pertinentes des programmes d'enseignement à tous les niveaux et l'utilisation d'autres voies, officielles et officieuses, pour éduquer et informer les jeunes et les enfants comme le recommande depuis 2005 le Cadre de Hyogo pour tous les risques (UNISDR 2005) depuis remplacé par le Cadre de Sendai apparaît donc comme une urgence nationale qui requiert une approche holistique, englobante et synergique vu les bases de conception du SNGR par l'Etat haïtien, des dispositions légales sur l'ERE et au regard d'un nouveau cycle de séisme que semble être plongé le pays.

A la lumière du dispositif institutionnel de gestion du risque conçu par l'Etat haïtien et des récents consignes du Premier Ministre Ariel Henry lors de la Retraite Gouvernementale du 13-14 Janvier 2022 souhaitant voir refléter l'esprit de cette Retraite dans les efforts de l'ensemble des Ministères pour harmoniser et améliorer l'efficacité de l'action gouvernementale, le Ministère de l'Environnement propose au gouvernement la mise en place d'un Task Force Interministériel de Haut Niveau en appui à la Formulation

en urgence d'un Programme Pilote d'Education Relative au Risque et à la Résilience Sismique en Milieu Scolaire en Haïti (PPERIS- Haïti).

Le Programme Pilote d'Education Relative au Risque et à la Résilience Sismique en Milieu Scolaire en Haïti dont s'agit s'attachera à favoriser la mise en place d'un dispositif pédagogique basé sur une connaissance et une compréhension assez poussées de l'aléa sismique et de la vulnérabilité du territoire des écoles au risque sismique qui devra rendre les maîtres et enseignants dans une situation capacitante vis-à-vis des élèves grâce à une ingénierie pédagogique appelée à améliorer chez ces derniers une culture du risque sismique et favoriser, par ainsi, leur résilience.

Bien que le SNGR priorise, dans son essence, une approche multi-risques, il convient de "ne pas, au plan pédagogique, noyer le poisson" en ce qui concerne le risque sismique car tous les risques, qu'ils relèvent des tremblements de terre, des cyclones, des inondations ou de la sécheresse ont leur spécificité technique, ne font pas intervenir les mêmes facteurs et ne peuvent pas être mis dans le même panier.

Le PPERIS- Haïti mettra donc l'emphase sur une éducation réellement habilitante au risque sismique, centrée sur celui-ci au profit à la fois des maîtres et des élèves; une éducation qui ferait prendre conscience aux élèves, qu'en tant que futurs acteurs de la société, ils font partie de la solution et peuvent changer leurs propres comportements ou plaider en faveur d'un changement sociétal. Cette éducation doit, en outre, certes avoir pour objectif, à court terme, de former les élèves à se protéger, à adopter des attitudes et des pratiques positives face aux dangers d'un séisme, mais elle doit également, à long terme, travailler sur la construction d'une réelle culture vis-à-vis de ce type de risque.

Le PPERIS- Haïti s'évertuera donc de développer chez les maîtres et les élèves quatre grands (4) groupes de capacités:

★ L'Information: les maîtres et les élèves doivent être au courant et être sensibles à ce qui se passe dans le pays et dans leurs régions sur la question des séismes et des problèmes associés. Ici seront certainement valorisés les futurs travaux de la récente Commission de sensibilisation que vient de mettre en place le MENFP;

★ La Connaissance: elle aidera les maîtres et les élèves à acquérir une compréhension de base sur les séismes et les problèmes associés: comprendre les concepts de base de l'ERRS: aléa sismique, risque sismique, vulnérabilité, résilience, gestion du risque etc; se familiariser avec les méthodes et outils participatifs qui seront mobilisés dans la démarche; connaître la structure interne de la Terre, le phénomène des mouvements de plaques, les différents types de séisme et les séismes ayant frappé Haïti, la sismicité du pays

et des régions exposées y compris les zones d'emplacement des écoles des élèves; comprendre les ondes sismiques et savoir comment elles se déplacent, les notions de magnitude et d'intensité, les effets induits par les séismes, le phénomène des effets de sites etc;

★ Les Attitudes : l'acquisition de nouvelles compétences pour identifier et résoudre les problèmes posés par les séismes: le Manuel de formation du Maître, les Plans Participatifs Simplifiés de Prévention du Risque Sismique (PPSRS) par école ;

★ La Participation: les maîtres et les élèves seront impliqués à tous les niveaux des efforts ou du travail de conception et de mise en oeuvre des outils pédagogiques à développer.

Ministère de l'Environnement

Bureau du Ministre

Février 2022



www.mde.gouv.ht